

« La sécheresse nous rappelle que l'eau douce est un bien précieux, même en France »

Partage de l'eau, disponibilité, qualité, phénomènes extrêmes... La recherche est sur tous les fronts, expliquent, dans une tribune au « Monde », le géographe Alexandre Brun et l'hydrologue Eric Servat.

Le président Emmanuel Macron a appelé à « *un plan de sobriété sur l'eau* », évoquant « *la fin de l'abondance* », lors d'une visite au Salon international de l'agriculture le 25 février. L'été 2022 a en effet marqué la population parce que l'eau manquait, et, depuis, les pluies n'ont pas été assez abondantes pour recharger les nappes phréatiques et réalimenter les rivières. La France métropolitaine – l'un des « châteaux d'eau » de l'Europe – avait jusqu'à présent été épargnée par les pénuries d'eau. Ce temps est révolu.

La Bretagne, le Massif central, le Bassin parisien, une partie de l'arc atlantique, des Vosges, du Jura, des Alpes et, bien sûr, le midi de la France en remontant jusqu'au Gers sont exposés à des pénuries d'eau de surface et souterraine plus fréquentes. La sécheresse nous rappelle que l'eau douce est un bien précieux, même dans des territoires au climat océanique. Les Britanniques ont eu, eux aussi, d'épisodiques problèmes d'eau et de très fortes chaleurs à la mi-juillet 2022, une première ! Tandis que, à l'autre bout du monde, durant la même période, des inondations catastrophiques ont tour à tour touché les Etats-Unis et le Pakistan.

Dans le Kentucky, 37 personnes parmi les plus précaires sont mortes. En novembre 2022, [des inondations de mousson ont noyé un tiers du territoire pakistanais : 33 millions de personnes touchées, 1 700 morts](#). La France n'est pas à l'abri car le réchauffement climatique accentue les difficultés de prévention et de mise en sécurité des biens et des personnes causées par un aménagement de l'espace trop souvent irrationnel. Lors de la tempête Alex, l'arrière-pays niçois a connu des crues meurtrières en 2020. Ce fut aussi le cas dans l'Aude en 2018, sur la côte atlantique en 2010, dans le Gard en 2002, dans la Somme en 2001, dans le Vaucluse en 1992, à Nîmes en 1988, etc.

Réutiliser les eaux usées

Aux problèmes quantitatifs s'ajoutent ceux de la qualité de l'eau. Celle du robinet n'a jamais été aussi bonne qu'aujourd'hui. Il faut cependant beaucoup d'énergie pour « laver l'eau », c'est-à-dire la rendre potable avant de la distribuer au robinet pour l'alimentation humaine, et pour la traiter une fois qu'elle est souillée avant de la rejeter dans un exutoire naturel (fleuve, lac, ruisseau...). Et pour cause, nos sociétés, s'appuyant sur des concepts datés, privilégient encore des actions curatives plutôt que préventives. Par exemple, l'artificialisation des zones humides, espaces riches de multiples fonctions, nous prive de stations d'épuration naturelles.

*Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [L'eau potable en France contaminée à vaste échelle par les métabolites du chlorothalonil, un pesticide interdit depuis 2019](#)
Ajouter à vos sélections Ajouter à vos sélections*

Alors, certes, il ne faut pas surestimer les solutions fondées sur la nature : exhumer une petite rivière urbaine jadis enfouie ou canalisée ne réglera pas tous les problèmes d'un quartier. Reste que ce n'est pas une utopie sans intérêt puisqu'il est aussi question de rafraîchir des îlots de chaleur, de créer des continuités paysagères et d'associer des quartiers qui se tournent le dos. C'est donc une stratégie pragmatique à coupler à des innovations éprouvées comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des cultures et des espaces urbains, ou encore l'irrigation « intelligente ».

Il nous faut encore rechercher les moyens de protéger plus efficacement la ressource des pollutions agricoles en comprenant quels sont les chemins de l'eau dans un sol karstique fissuré, imaginer des solutions pour éliminer des molécules médicamenteuses, parfois recombinaisons, nocives pour la faune aquatique et la santé humaine, ou bien encore tester grandeur nature des dispositifs afin d'optimiser la gestion des inondations en ville.

*Lire aussi : [Au nom des économies d'eau, le préfet de l'Hérault donne un avis défavorable à un projet de golf](#)
Ajouter à vos sélections Ajouter à vos sélections*

Ces chantiers, non pas mis bout à bout mais conjugués les uns aux autres, ouvrent des perspectives pour les gestionnaires de l'eau, en France métropolitaine bien sûr, mais aussi dans les territoires ultramarins, comme la Guadeloupe, où l'accès à l'eau potable est compliqué pour un quart de la population.

Une nécessaire et urgente adaptation

L'objectif de la communauté scientifique de l'eau est moins de donner de l'épaisseur aux termes en vogue comme la « transition écologique » que de contribuer très concrètement à la nécessaire et urgente adaptation de nos territoires aux crises de l'eau. Sans eau, pas de développement territorial possible. Sans compter que l'arsenal législatif et réglementaire sur l'eau n'a pas été conçu à l'époque pour répondre à pareil défi. La politique de l'eau mise en place au milieu des années 1960 avait en effet pour but de limiter les conflits d'usage, et de lutter contre les pollutions urbaines et industrielles.

Depuis la première loi sur l'eau de 1964, les instruments de planification, de programmation financière et d'intervention se sont diversifiés (notamment en 1992 et en 2006) dans un contexte de décentralisation, de renforcement des intercommunalités et d'« européanisation » des politiques environnementales. Par conséquent, aujourd'hui, toutes les échelles territoriales sont concernées. Toutes les sciences aussi. De l'hydrologie à la géographie, en passant par la biologie et la chimie, les chercheurs sont sur tous les fronts : disponibilité, qualité et partage de la ressource en eau, phénomènes extrêmes, ressources alternatives, fiscalité environnementale et politiques publiques, etc.

[Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences](#)
[Découvrir](#)

Pour paraphraser le Prix Nobel de physique Alain Aspect, on ne réglera pas les problèmes de l'eau contre la science mais avec elle. En outre, études et résultats scientifiques sont les garants d'un débat qui mobilise les pouvoirs publics et l'ensemble des usagers dans des instances telles que les commissions locales de l'eau, et, en dehors, avec les conseils de développement par exemple.

Au vu des trajectoires à venir (raréfaction de la ressource, urbanisation...), la recherche scientifique doit être forte, c'est-à-dire soutenue par les pouvoirs publics, consciente de sa responsabilité envers les besoins de la société, et, en priorité, au chevet des territoires déjà en crise.

Les signataires : Alexandre Brun, géographe, maître de conférences à l'université Paul-Valéry Montpellier-3 ; **Eric Servat**, hydrologue, directeur du Centre international Unesco sur l'eau, Montpellier.